Image not found or type unknown

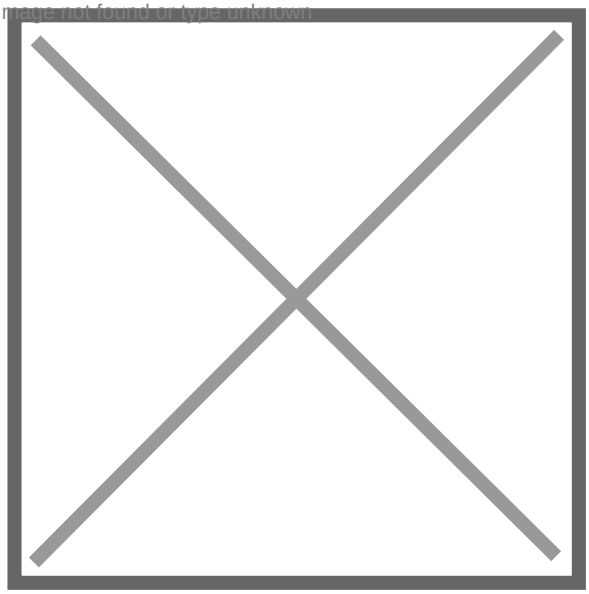

Recherche en responsabilite

Par **ANDRE**, le **18/03/2009** à **15:40**

J'ai pris ma retraite en tant qu'ingénieur structure activitée libérale le 31/12/2005 et j'ai donc fermé mon bureau ou j'ai exercé mon activité de B.E.T.
Ma responsabilité etant engagée sur dix ans, si un courrier recommandé ou une assignation d'huissier arrivaient n'ayant plus d'adresse professionnelle,ce courrier retournerait à son expéditeur. Peut on me rechercher en responsabilité sans m'avoir retrouvé (adresse personnelle)?et après m'avoir retrouvé peut on me faire incomber un sinistre éventuel sans que je puisse me défendre et allerter ma cie d'assurances ?
Merci par avance

Par **chaber**, le **30/03/2009** à **17:40**

Bonjour,
En général, vous avez remis des attestations d'assurance décennale sur lesquelles figurent votre assureur et le numéro de votre contrat.
Si un sinistré ne parvient pas à vous joindre, il peut s'adresser directement à l'assureur.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés